

CAD 28103122

TEAU

Morteau

Plus de places pour la petite enfance

Avec le nouveau marché de gestion des crèches signé entre la Ville et l'A.D.M.R., Morteau dispose de 6 places d'accueil supplémentaires. Sans parler d'une nouvelle micro-crèche privée.

Le 3 mars, Cédric Bôle, maire de Morteau et Willy Cadet, directeur général de l'A.D.M.R. du Doubs signaient la nouvelle convention qui les unit pour trois ans supplémentaires concernant la gestion des crèches publiques mortuaciennes (le Chat Perché à la Glapiney, la micro-crèche le Petit

Chat Perché rue Leclerc et le relais petite enfance). L'A.D.M.R. met à disposition pour ce service ses salariés tandis que la Ville participe à l'équilibre financier de ces prestations petite enfance. Voilà pour la convention. Ensemble, les deux partenaires ont contribué à développer d'un cran supplémentaire les capacités d'accueil de la crèche qui



Grâce à l'installation d'un préfabriqué provisoire à l'extérieur pour abriter le relais petite enfance, le Chat Perché offre de nouveaux espaces d'accueil.



La signature de la convention.

passé ainsi que 30 à 36 places, "auxquelles on ajoute 4 places d'urgence réservées, de manière ponctuelle, à ceux qui n'ont aucune solution de garde" précise Nathalie Mougin, la directrice du Chat Perché. Afin de donner un peu plus d'aisance pour l'accueil, le relais petite enfance (ex-relais parents-assistantes maternelles) est désormais installé dans un bâtiment préfabriqué installé à côté du Chat Perché en lisière du parc Pertusier. À plus long terme, la Ville de Morteau réfléchit à la construction d'un nouveau pôle petite enfance dans le cadre de

Le projet d'un nouveau pôle petite enfance.

la requalification complète du quartier de la Glapiney. Ce projet dont la réalisation n'est pas officiellement confirmée, reste à affiner par les élus mortuaciens. Cette amélioration récente de l'offre de garde ne vient néanmoins pas combler tous les besoins à l'échelle de la communauté de communes où les huit crèches sont complètes. L'ouverture en ce printemps d'une nouvelle micro-crèche, privée cette fois-ci, devrait donner un peu d'oxygène supplémentaire, d'autant que le nombre d'assistantes maternelles à domicile

est en baisse. "Plus il y a le plein-emploi dans notre secteur et moins il y a d'assistantes maternelles. C'est un effet ciseau qui complique notre tâche pour dimensionner au mieux l'offre collective de garde. Nous nous adaptons du mieux possible" résume Cédric Bôle. Rien que sur le mois de mars, le relais petite enfance a examiné une bonne trentaine de dossiers de demande de garde collective. Dans la convention qui lie la Ville à l'A.D.M.R. figure une option sur l'éventuelle mise en place d'un nouvel accueil périscolaire de 16 places le mercredi après-midi. ■

J.-F.H.